

13/07/2026 – Communiqué – Primes Renolution

PRIMES RENOLUTION : UNE UTILISATION CONTRASTÉE SELON LES QUARTIERS

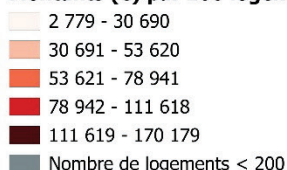
Les Primes Renolution sont des aides financières régionales, qui soutiennent les travaux de rénovation et d'économie d'énergie dans les bâtiments bruxellois de plus de dix ans. Entre 2022 et 2025, ces primes ont mobilisé près de 279 millions d'euros pour soutenir la rénovation des logements bruxellois. Le Focus de l'IBSA n°83 analyse l'utilisation de ces aides. Il montre qu'elles ont essentiellement contribué à améliorer la performance énergétique des logements. Et ce sont surtout les quartiers du sud-est de la Région bruxelloise qui en ont bénéficié, posant ainsi la question d'inégalités territoriales.

Une majorité des aides est dédiée à la rénovation énergétique

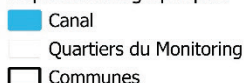
Entre 2022 et 2025, près de 80 % du montant des Primes Renolution a servi à financer des travaux de rénovation énergétique, en particulier l'isolation des toitures, leur étanchéité et l'isolation des façades.

Primes Renolution (2022-2025)

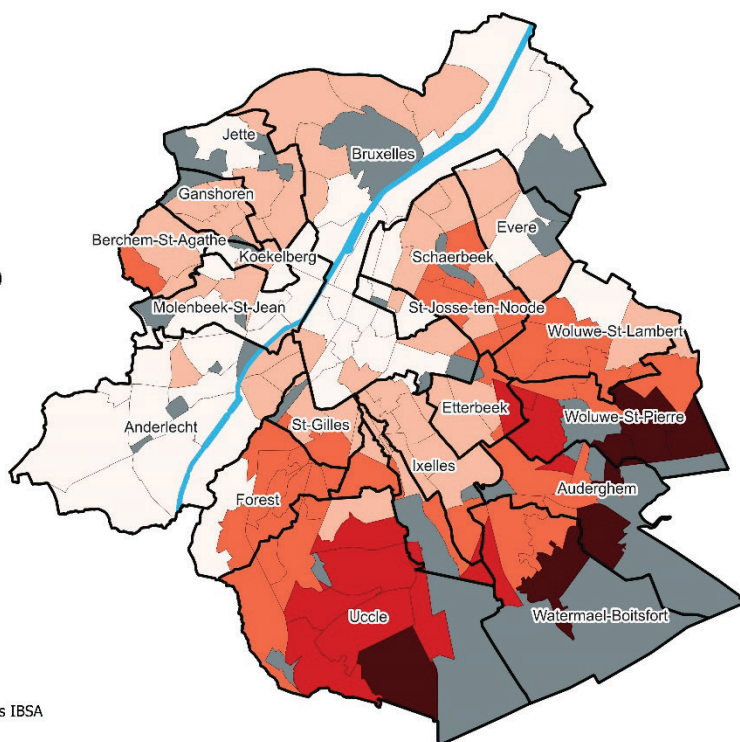
Montants (€) par 100 logements (hors SISP)



Repères cartographiques



Sources : Bruxelles Environnement, Urban.brussels et SISP, calculs IBSA
©2026 Institut bruxellois de statistique et d'analyse



Des primes davantage sollicitées par les propriétaires occupants pour des maisons unifamiliales

Entre 2022 et 2025, les propriétaires occupants ont perçu 51 % des montants octroyés. Les maisons unifamiliales ont, quant à elles, concentré 44 % des aides. Cette répartition contraste avec la réalité du parc de logements bruxellois : seuls un tiers des logements sont occupés par leur propriétaire et les maisons unifamiliales ne représentent que 14 % des logements.

Ces écarts s'expliquent notamment par une plus grande facilité à décider et à organiser des travaux dans une maison unifamiliale que dans une copropriété. Les propriétaires occupants bénéficient aussi directement des économies d'énergie et de l'amélioration du confort générées par les rénovations.

Un recours plus important aux primes dans le sud-est de Bruxelles : une question d'inégalités territoriales ?

Le Focus de l'IBSA met aussi en évidence des différences territoriales dans le recours aux Primes Renovation. Celles-ci ont davantage été mobilisées dans les quartiers aisés du sud-est de la Région. Ce constat subsiste après avoir neutralisé les différences entre quartiers liées au type de logement (maison / appartement) et au statut d'occupation (propriétaires / locataires). Il est d'autant plus marquant que le dispositif prévoyait un soutien plus élevé pour les ménages à faibles revenus.

Cette différence d'utilisation des primes ne s'explique donc pas uniquement par la structure du parc de logements. Elle pose ainsi la question de l'équité de l'accès aux aides à la rénovation énergétique. Selon diverses études, d'autres facteurs influencent l'accès aux primes, comme la capacité à introduire une demande, à organiser des travaux et à les financer. Certains groupes sociaux comme les locataires, les ménages à faibles revenus, les personnes âgées, rencontrent davantage d'obstacles dans l'accès à ce type d'aides. Les politiques de rénovation basées sur des dispositifs de primes peuvent dès lors accentuer des inégalités existantes, en ayant des effets différenciés selon les groupes sociaux.

En savoir plus ?

Le Focus de l'IBSA fait le point en quelques pages sur une thématique de travail de l'Institut. Les grands thèmes et enjeux de l'actualité socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale y sont traités au moyen de textes courts illustrés de graphiques, de tableaux et/ou de cartes.

Pour plus d'information, lisez le [Focus de l'IBSA n°83 « Des inégalités face aux aides à la rénovation des logements bruxellois ? »](#).

Contact

Cécile Devos, attachée de communication

cdevos@perspective.brussels

+32 2 435 42 42

